Des soldats burundais à nouveau soupçonnés d'abus sexuels en RCA

RFI, 09-07-2016 Les soldats burundais Ã nouveau pointÃ©s du doigt dans une affaire d'abus sexuels en Centrafrique. Jeudi, le porte-parole de l'ONU a annoncÃ© que les Casques bleus impliquÃ©s dans deux nouveaux cas d'agressions sexuelles prÃ©sumÃ©es commises en mai sur des mineurs appartenaient au contingent burundais de la Minusca. Ces nouveaux cas se seraient produits dans la rÃ©gion de Kemo, oÃ¹ des abus auraient dÃ©jÃ Ã©tÃ© commis par des soldats de maintien de la paix.

C'est une nouvelle embarrassante pour le Burundi, car ses soldats sontÂ dÃ©jÃ mis en cause pour des affaires similairesÂ dans la mÃªme rÃ©gion. En effet, depuis le mois de mars, une dizaine d'enquÃªteurs du Bureau des affaires internes de l'ONU parcourent la zone de Kemo. Ils travaillent surÂ des cas d'abus sexuelsÂ datant de 2015, 2014 et mÃªme 2013 commis par des Casques bleus de la Minusca,Â des soldats franÃ§ais de SangarisÂ et de l'ancienne opÃ©ration africaineÂ Misca. Le principe veut que ce soit aux pays contributeurs de troupes de mener les investigations. Une Ã©quipe d'enquÃªteurs burundais, mais Ã©galement gabonais, eux aussi mis en cause, sont Ã©galement sur le terrain. Manque de preuves Â«Â Nous manquons de preuves mÃ©dicales, judiciaires et physiques. L'opÃ©ration est sans prÃ©cÃ©dent et trÃ¨s complexeÂ Â», regrette un reprÃ©sentant onusien qui explique que la zone est trÃ¨s isolÃ©e, sans infrastructure. Au total, 106 victimes prÃ©sumÃ©es ont Ã©tÃ© interrogÃ©es. Une cinquantaine de tÃ©moins sont en train d'Ãªtre entendus. Un manager vie d'Ãªtre dÃ©pÃªchÃ© pour passer les dossiers en revue. Autant dire que les conclusions ne seront pas donnÃ©es avant au moins plusieurs semaines. Ce sera ensuite aux diffÃ©rents pays de lancer d'Ã©ventuelles poursuites judiciaires. L'ONU pourra choisir de refuser ou rapatrier les troupes des Etats concernÃ©s. Â«Â Nous l'avons fait avec le Congo. L'Egypte a dÃ©jÃ condamnÃ© un de ses soldats. Certains Etats acceptent des tests ADN. Ce n'est pas assez, mais les choses avancentÂ Â», explique une source onusienne. RÃ©action du gouvernement burundais Une mesure que conteste Martin Nivyabandi, le ministre burundais des Droits de l'homme. Â«Â Le gouvernement burundais est trÃ¨s clair : il sâ€™est engagÃ© Ã sÃ©vir contre toutes violations de droits de lâ€™homme, y compris les abus sexuels. Si on nous donne des preuves, si on nous dit que tel ou tel est responsable je vous garantis quâ€™il sera puni conformÃ©ment Ã la loi et trÃ¨s sÃ©vÃ¨rement. Mais que nous Ã©vitons de faire, câ€™est de diaboliser tout un corps ou agir sur des soupÃ§ons. Vous ne pouvez pas collectivement punir tout un contingent. Sâ€™il y a des responsabilitÃ©s, il faut les Ã©tablir, dÃ©cliner lâ€™identitÃ© de la pers est coupable et la punir. Mais dire que vous allez punir collectivement tout un corps, Ã§a devient une nÃ©gation de son droit de participer Ã ces missions de la paix.Â Â» Le ministre assure que le gouvernement Â«Â est en train de suivre le dossierÂ Â». Â«Â Et au moment opportun, on pourra vous donner une rÃ©ponse qui soit la plus correcte possibleÂ Â», fait-il savoir.